

Interview croisée

Être entrepreneur du mieux-vivre
pour accompagner chacun
tout au long de la vie



Thierry Beudet
Président du Groupe VYV

François Venturini
Directeur général du Groupe VYV

Quelle est l'ambition à l'origine de la création du Groupe VYV ?

Thierry Beaudet : Celle d'apporter des réponses toujours plus solidaires et innovantes aux multiples enjeux de la protection sociale afin d'accompagner les 10 millions de personnes que nous protégeons et les 72 000 entreprises qui nous font confiance. Les ambitions de notre projet sont résumées dans un texte fondateur, la promesse mutualiste, qui nous engage vis-à-vis de nos adhérents, des employeurs publics ou privés, de nos parties prenantes mais également à l'égard de la société tout entière.

Nous souhaitons être utiles à tous en déployant une protection sociale mutualiste et solidaire, et en réaffirmant le modèle mutualiste comme un mode d'entreprendre performant et responsable.

François Venturini : La création de notre groupe constitue en elle-même une innovation majeure. Jamais un groupe de cette taille n'a rassemblé sous une même influence stratégique et prudentielle des mutuelles regroupant autant d'adhérents de toutes origines géographiques et professionnelles. Jamais un groupe de protection sociale n'a été aussi clair et légitime dans son ambition d'accompagner chacun tout au long de la vie sur le registre de la santé et du bien-être. Porté par une vision et une stratégie communes, notre groupe est animé par une dynamique partagée de développement. Il permettra également la conception d'outils et l'engagement d'investissements déterminants en termes d'innovation.

Quels chantiers avez-vous déjà menés ?

TB : Nous avons structuré notre groupe pour pouvoir être efficaces au service des objectifs que nous nous sommes donnés, à savoir conforter nos positions en assurance santé, et au-delà être un acteur de bien-être et de mieux-vivre. Sur le plan politique, je me suis particulièrement attaché à ce que nos élus trouvent leur place au sein des différentes instances. Nous sommes désormais prêts à mobiliser tous nos militants pour qu'ils fassent connaître le Groupe VYV et relaient les projets à venir.

FV : L'année 2017 a vu la naissance du Groupe VYV. Nous pouvons en être fiers. Mais cette naissance n'est pas un aboutissement. Nous avons tout à inventer, tout à construire. Depuis nos assemblées générales constitutives, nous avons bâti notre groupe sur le plan managérial et politique, nous avons développé de nombreux outils groupe, nous avons approfondi la promesse mutualiste, notamment à travers différentes approches sectorielles. Mais les chantiers sont encore nombreux. La création de notre groupe nous donne les moyens de notre ambition face aux enjeux de la protection sociale et aux évolutions de notre secteur.

Quelles sont les prochaines étapes du groupe ?

FV : Notre feuille de route est tracée. Nous devons assurer les fondements de notre organisation en matière

de contrôle stratégique et de contrôle prudentiel, et finaliser nos organisations politique et managériale. Pour concrétiser la promesse mutualiste du groupe, il nous faut maintenant décliner les stratégies de nos différentes directions. Nous devons aussi nous donner les moyens d'innover et de préparer l'avenir en nous dotant des moyens juridiques et financiers qui nous permettront de développer des projets d'envergure.

TB : Face aux enjeux de la protection sociale, aux évolutions de notre environnement, aux structurations de notre secteur, à la révolution digitale... nous devons agir et concrétiser au plus vite notre promesse mutualiste au bénéfice de nos adhérents, de nos clients et de nos entreprises. Le Groupe VYV est en ordre de marche pour devenir cet acteur de santé globale et même plus, cet acteur global de protection sociale capable de peser sur son environnement. Pour réussir, nous nous appuyons sur une démocratie vivante qui implique les adhérents et leur représentation au cœur de notre gouvernance et de nos décisions.